

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE... IL PEUT VOUS SAUVER LA VIE !

Depuis le 8 mars 2015, les Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (DAAF) sont obligatoires dans les habitations.

Le principal objectif d'un détecteur est d'alerter, par un signal sonore puis-sant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit, lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. La loi impose l'installation d'au moins un détecteur, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres et conforme à la norme

NF EN 14604. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau élec-trique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

LE FEU VA TRÈS VITE !
Pour éteindre un incendie :

- La 1^{re} minute, 1 verre d'eau suffit
- La 2^e minute, 1 seau d'eau suffit
- La 3^e minute, 1 tonne d'eau est nécessaire

Les bons réflexes en cas d'incendie

- L'incendie se déclare chez vous et vous ne pouvez pas l'éteindre**
 - Évacuez les lieux pour éviter une intoxication : la fumée tue !
 - Fermez la porte de la pièce en feu, puis la porte d'entrée de votre logement.
 - Prévenez les sapeurs-pompiers.
 - Faites évacuer rapidement vos voisins.
 - Signalez-vous auprès des sapeurs-pompiers à leur arrivée sur les lieux.
- L'incendie se déclare chez vous : vous ne pouvez pas évacuer les lieux car la fumée est dense à l'intérieur de votre maison ou appartement**
 - Évacuez l'immeuble car la fumée est dense dans les zones de circulation desservant les appartements.
 - Réfugiez-vous, avec vos proches, dans une même pièce de votre maison ou appartement.
 - Fermez et calfeutrez la porte à l'aide de tissus humides.
 - Prévenez les sapeurs-pompiers.
 - Manifestez-vous à la fenêtre.
- L'incendie se déclare chez votre voisin : vous ne pouvez pas évacuer l'immeuble car la fumée est dense dans les zones de circulation desservant les appartements**
 - Réfugiez-vous, avec vos proches, dans une même pièce de votre maison ou appartement.
 - Fermez et calfeutrez la porte à l'aide de tissus humides.
 - Prévenez les sapeurs-pompiers.
 - Manifestez-vous à la fenêtre.

Le saviez-vous ?

- En France, 1 incendie se déclare toutes les 2 minutes.
- 10 000 personnes sont victimes, chaque année, de feux d'habitation provoquant environ 800 décès.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- La première cause de mortalité dans les incendies : l'intoxication par les fumées. Celle-ci tue davantage que les flammes.
- Les incendies domestiques d'origine électrique sont fréquents.

Éviter le risque d'incendie chez soi
Des gestes simples et du bon sens !

- Ne laissez pas vos appareils électriques en veille. Branchez un seul appareil par prise électrique.
- Tenez hors de portée des enfants les allumettes, bougies et briquets. Positionnez les bougies sur des supports stables, loin des produits inflammables, avec une surveillance constante.
- N'utilisez pas de produits inflammables près de sources de chaleur.
- Dans la cuisine, ne laissez pas d'ustensiles sur le feu sans surveillance et veillez à bien éteindre vos appareils après utilisation.
- Ne ravivez pas un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Sensibilisez vos enfants aux risques incendie : dangers, réflexes à adopter, gestes à ne pas faire.
- Équipez-vous d'un extincteur.
- Pour les fumeurs, veillez à bien éteindre vos cigarettes et à ne pas fumer pas au lit.

Des précautions à prendre...

- Vérifiez vos installations d'électricité, de gaz, de chauffage et de ventilation.
- Ramenez les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, faites contrôler ces installations par des professionnels.

LES NUMÉROS D'URGENCE
18
112

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29)
58 avenue de Kéradenec - CS 54013
29390 QUIMPER Cedex
www.sdis29.fr

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE : UN ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Que dit la loi ?

Depuis le 8 mars 2015, tous les logements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée.

Qui doit installer et entretenir le détecteur de fumée ?

C'est au propriétaire du logement qu'incombe la responsabilité d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil et assure son renouvellement, si nécessaire, tant qu'il occupe le logement.

Quelle démarche auprès de l'assurance ?

Le propriétaire et l'occupant du logement notifient chacun à leur assureur la mise en place du ou des détecteurs de fumée.



Quelques chiffres

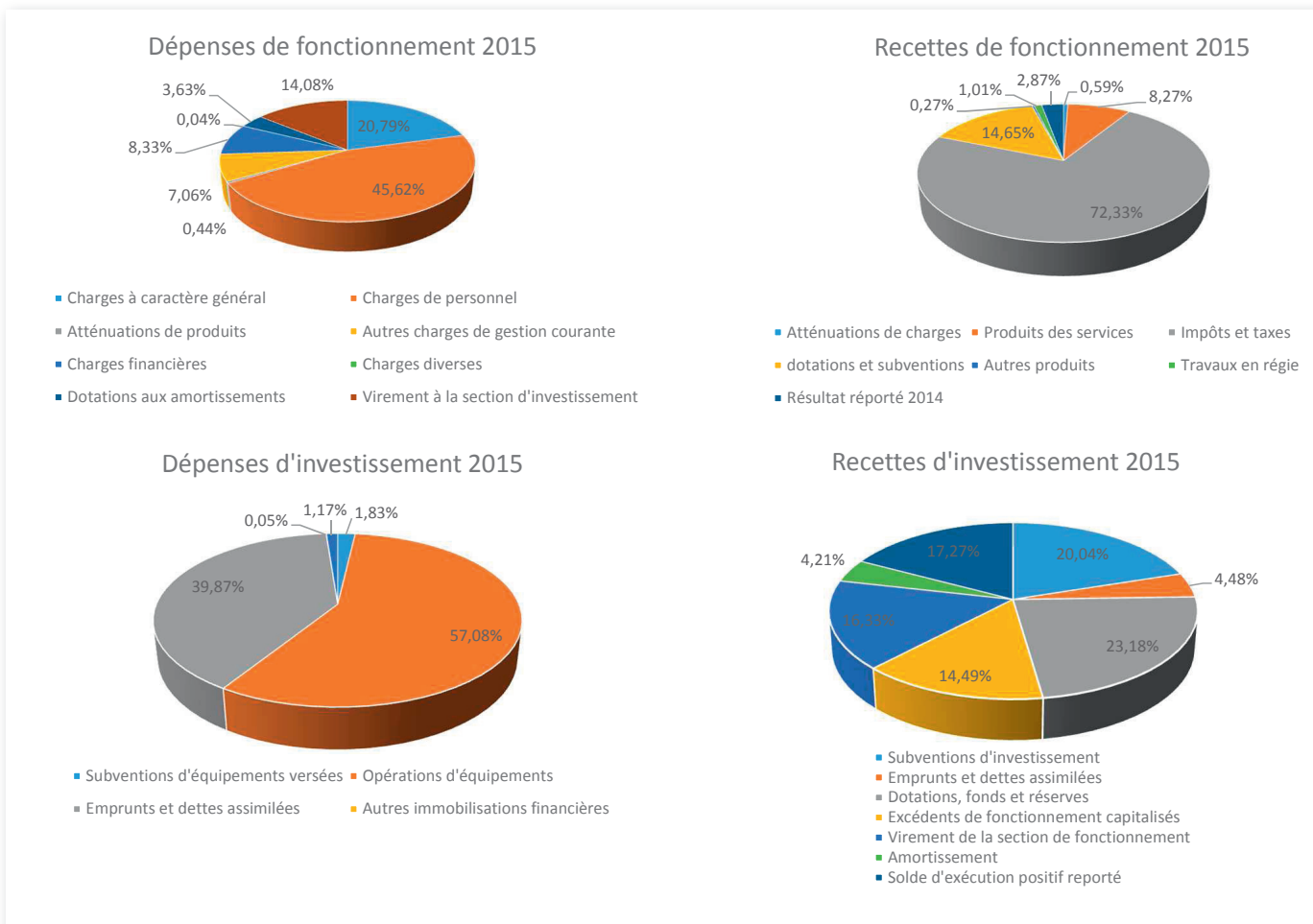
- En France, 1 incendie se déclare toutes les 2 minutes.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- 10 000 personnes sont victimes d'un incendie chaque année provoquant environ 800 décès.
- Les fumées sont la première cause de décès dans un incendie.

ZOOM SUR LE BUDGET 2015

Lors de sa séance du 30 mars dernier, le conseil municipal a approuvé le budget 2015 de la commune.

Le budget principal s'équilibre à 3 482 430€ en section de fonctionnement et à 3 003 151,18€ en section d'investissement.

Les graphiques ci-dessous éclairent la répartition des dépenses et recettes selon leur nature.



MANIFESTATIONS | ABADENNOÛ

MAI

- 2 > Courses communales des Foulées Varzécoises - bourg (repli HdS)
- 3 > Pardon Saint-Primel (messe à 10h)
- 8 (11h) > Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 - MC
- 9 > Tournoi U7/U9 de l'USSE - Créac'h Veil
- Du 12 au 23 Exposition > « Au fil des couleurs » - Mairie
- 13 (15h-19h00) > Collecte de sang - MC
- 24 > Troc et puces des P'tits Loustics - esplanade (repli HdS)
- 23-24 > Tournoi U11/U13 de l'USSE - CV
- 29 > Spectacle de rue - amphithéâtre de l'Agora (repli MC)

JUIN

- 6 > OLYMPIADES école Saint Louis - Ecole Saint-Louis (repli HdS)
- 6 & 7 > Tournoi U11/U13 de l'USSE - CV
- 13 > Kermesse de l'APE, maternelle Léonard de Vinci - école maternelle (repli HdS)
- Du 11 au 02/07 > Exposition de peinture de Libre Pincaeu - Mairie
- 21 > Rando cyclo « tout Saint Evarzec à vélo et à pieds » - MC

MC Maison Communale
HdS Halle des Sports
TKC Ti Ker Coz

Directeur de la publication : André GUILLOU, Maire

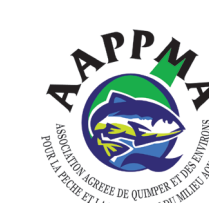
Ont participé à la réalisation de ce numéro : Sophie BOYER, José LENEPVEU, Claire DREAN, David BUREL, les services administratifs, Lire à Saint-Evarzec, A.P.E. Léonard de Vinci, Cyclo-Club, Les Foulées Varzécoises, APEL Saint-Louis, Les p'tits loustics, Au fil des couleurs, Libre Pincaeu, INSEE, ERDF, SDIS, EPAL, Secours Populaire.

Conception : Primset | Impression : Prim

NOUVEAUTÉ | NEVEZENTI

À LA PÊCHE AU MOUSTOIR

Suite à l'acquisition de l'Étang du Moustoir, la commune a signé une convention de mise à disposition du plan d'eau du Moustoir avec l'AAPPMA (Association agréée de Quimper et ses environs pour la pêche et la protection du milieu aquatique) afin de favoriser le développement de la pratique de la pêche sportive et de loisir par les habitants de la commune et pour toutes les personnes souhaitant pratiquer ces types de pêche.



Pour pratiquer ce loisir, il vous suffit d'acheter une carte de pêche avec un dépositaire (distributeur), vous adhérez automatiquement à l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques dont dépend ce dépositaire. Le prix de la carte de pêche permet, entre autres, aux associations de remplir leurs missions : surveillance de la pêche, négociation et exploitation des droits de pêche au profit d'un grand nombre de pêcheurs, gestion piscicole et repeuplement ainsi que protection des espèces.

Liste des distributeurs de cartes de pêche : www.cartedepeche.fr

- Alré Pêche Quimper, 26, avenue Ty Douar, 29000 Quimper, Tél. 02 98 90 00 86
- Alcedo Quimper, Rue picquenard, 29000 Quimper, Tél. 02 98 65 20 84
- Bar Restaurant La Capitale, Le Bourg, 29500 Ergué-Gabéric, Tél. 02 98 59 50 46

Pour les détenteurs de cette carte de pêche : L'étang du Moustoir est classé en 1^{ère} catégorie : ouverture générale du 14 mars au 20 septembre 2015 inclus.

Quand pouvez-vous pêcher ? tous les jours. Ce que vous pouvez pêcher à l'Étang du Moustoir ? truite, carpe et perche. Combien pouvez-vous pêcher ? 5 poissons à chaque fois selon les tailles minimales de capture autorisées par la réglementation préfectorale.

Pour toutes autres questions, vous trouverez les informations sur le dépliant offert à l'achat de la carte de pêche.

UN LIEU À DÉCOUVRIR !

La commune poursuit la valorisation du bois du Moustoir. Après la création d'un circuit de course d'orientation en 2014, un parking est désormais aménagé à l'entrée du Bois le long de la route de Concarneau. Du parking, vous pourrez emprunter les sentiers bien balisés qui vous conduiront aux abords de l'étang de Moustoir ou prolonger votre balade dans cet écrin verdoyant aux arbres remarquables.

Évènement à retenir : Balade musicale le lundi 6 juillet

VIE ÉCONOMIQUE | BUHEZ ARMERZHEL

LE GALL JARDIN, UN BEAU JARDIN À PETIT PRIX

Vous en avez assez d'entretenir votre jardin ?

Il est peut être temps de trouver quelqu'un d'autre pour s'en occuper. Gwen Le Gall vous propose dans le cadre du Service à la Personne (-50% en crédits d'impôts) : La tonde de votre gazon, la taille de votre haie, de vos arbustes..., l'entretien de vos massifs, le nettoyage de votre jardin, terrasse, allées... (Débroussaillage, désherbage...) ainsi que les petits élagages... Que ce soit pour un entretien à l'année ou une intervention ponctuelle, contactez Gwen pour un devis gratuit !



LE GALL JARDIN

Gwenaël Le Gall
3 B route de Moustier Coat 29170 Saint Evarzec
E-mail : legalljardin@hotmail.com

INFORMATION | KELEIER

Elections

Afin de participer aux prochaines élections régionales organisées en décembre prochain, les nouveaux arrivants sur la Commune peuvent s'inscrire dès à présent sur les listes électorales. Munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent, toute inscription déposée avant le 30 septembre 2015 pourra être validée. A l'heure de cette publication, une proposition de loi est en discussion au Parlement afin de permettre cette démarche de façon exceptionnelle.



T 02 98 56 28 29
mairie-saint-evarzec@wanadoo.fr
www.saint-evarzec.com

LA 31^{ÈME} ÉDITION DES “FOULÉES DE ST É” AURA LIEU LE SAMEDI 2 MAI 2015, JOUR DE LA FÊTE COMMUNALE

Des courses pour les enfants
A 14h30 : départ des plus jeunes nés en 2007 et 2008 (250 m). Les épreuves des jeunes s'échelonnent ensuite tous les quarts d'heure pour finir avec les minimes. Les inscriptions seront organisées près du départ (près de Ty Ker Coz) et les départs seront donnés face à la fête foraine. Récompenses et médailles à tous les participants. Inscriptions gratuite sur place à partir de 13h15 avec autorisation parentale obligatoire (imprimable sur le site).

SAMEDI 2 MAI
Relévoez ce défi !!
Montez votre équipe
Participez à l'une des courses
Partagez le poids du far en vin
Appréiez avec modération

Saint-Evarzec

1/2 Tarif pour toutes les courses

Hébergement pour tous les participants
vestiaires
sanitaires
café offert

14h30 5 courses enfant avec récompenses
15h00 Randonnée (environ 11 km)
16h00 Course courte (17 km)
17h00 Les Foulées de St É (24 km)

Organisé par le Comité Local des Sports de Saint-Evarzec

Randonnée de 11 km
Grâce aux propriétaires concernés, les Foulées Varzécoises peuvent vous proposer un circuit bucolique sur les chemins Varzécois, en sous-bois, derrière les talus... pour découvrir des endroits inconnus de la commune.

Ravitaillements prévus durant la marche puis à l'arrivée. Inscription : 3€/personne (homme ou femme).
Course courte de 7 km
Le départ sera donné à 16h00, près de la Halle des Sports, les coureurs effectueront une petite boucle avant d'emprunter le circuit habituel de la course (boucle de 4,8 Km).

Les Foulées de St É (1^{ère} étape du Challenge de Cornouaille)
Le traditionnel parcours des Foulées de St É est maintenu empruntant le chemin du Dourmeur et la côte de la chapelle St Philibert. Les concurrents auront à effectuer 3 boucles de 4,8 kms soit 14,400 km. Départ de la Halle des Sports à 17h00.

PRATIQUE :
Inscription (course courte ou longue) : 6€ (3€ pour toutes les féminines)
Récompense à tous les participants lors du retrait du dossard.
Tirage au sort (dossards coureur)



LE DIMANCHE 21 JUIN “TOUT SAINT-EVARZEC À VÉLO ET À PIED”

Pour la 17^{ème} année consécutive, le Cyclo-club de Saint-Evarzec organise l'opération « Tout Saint-Evarzec à vélo ou à pied ».

Le club propose 3 circuits cyclo (30, 60 et 100 km), un circuit VTT de 35 km environs et une randonnée pédestre d'une dizaine de kilomètres.
Le départ pour le circuit VTT est fixé à 8h30. Ce parcours, non balisé, s'effectuera en groupe, encadré par des membres du Cyclo-Club. Pour les personnes intéressées par une marche en groupe, un départ aura lieu à 9h00.

Ouvert à tous : familles, amateurs de balades à vélo, à pied ou cyclistes confirmés.
Le départ et l'arrivée s'effectueront de la maison communale. Les inscriptions pourront être prises à partir de 7h00.

Un ravitaillement sera servi à mi-parcours (marche et cyclo, VTT). Un casse-croûte et une boisson seront offerts à tous à l'arrivée jusqu'à 13h00...
Tarif des inscriptions :
Cyclos licenciés, marcheurs et VTT : 3 euros.

Cyclos non licenciés : 5 euros
Gratuit jusqu'à 18 ans
La participation des mineurs, licenciés ou non à une fédération sportive, est assujettie à la présence d'un encadrement qualifié et d'une autorisation parentale ou du tuteur légal.

Informations :
Pierre Gourret tél : 06 78 26 87 02

LES P'TITS LOUSTICS

L'association des assistantes maternelles « Les P'tits Loustics de St-E » renouvelle son troc & puces le dimanche 24 mai.

Comme tous les ans, il aura lieu en extérieur sur le parking des services techniques (si mauvais temps : repli en salle, décision prise la veille). L'édition de 2014 avait attiré une centaine d'exposants et pas loin de 1400 entrées.
Comme de coutume, le stand café/crêpes vous attendra et pour le repas du midi un barbecue/frites.
Grâce au bénéfice récolté, nous pourrions organiser différentes sorties et activités proposés tout au long de l'année (atelier chant, baby gym, sortie à la ferme...)
Pour toute réservation, vous pouvez prendre contact au 06 95 51 60 29/ 02 98 94 69 31
Ou demander un bulletin d'inscription à ptitsloustics@bbox.fr

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

L'APEL de l'école Saint-Louis de Gonzague organise sa troisième édition des OLYMPIADES de St E le samedi 6 Juin, à partir de 14 h : un moment convivial à partager en famille ou entre amis.

Les « OLYMPIADES de ST E » sont ouvertes à tous les enfants de la commune et des environs. Plusieurs moments forts viendront animer cette journée : parcours sportif, par équipe, sous forme de relais et de jeux ; parcours individuel, sous forme de jeux à différents stands, pêche à la ligne... Petite restauration sur place.
Renseignements au 06 18 00 69 48 ou 06 62 52 30 08

KERMESSE DE L'ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

La kermesse des écoles Léonard de Vinci aura lieu le Samedi 13 juin à l'école maternelle. De nombreux stands feront la joie des enfants ainsi qu'une restauration sur place.
Le tirage de la tombola aura lieu en fin de d'après midi après les représentations des élèves!
Venez nombreux pour partager ce moment festif et convivial !

“L'HÔTEL DE NULLE PART ET D'AILLEURS” DE LA COMPAGNIE LES 3 VALOCHES

Spectacle de rue (pour tous !) le vendredi 29 mai à 20h30, à l'amphithéâtre de l'Agora.

Au détour d'un couloir imaginé, ou dans une chambre improbable, oubliez la notion du temps, quitte à vous perdre en chemin, et assistez à un face à face détonnant et étonnant. Une rencontre insolite entre une voyageuse mélomane, Françoise Gintric et un maître d'hôtel un peu guindé, Mr Guidon, mènera t-elle à une véritable romance ?
Organisé par le Service Culturel A 20h30 Amphithéâtre de l'Agora - Gratuit

Ponctué de passions, d'émotions, de rires, de déceptions et de surprises, cette histoire prend place dans un hôtel, au comptoir regorgeant d'objets aussi fantaisistes que leur créateur.

“AU FIL DES COULEURS” S'EXPOSE

Du lundi 11 au samedi 23 mai aux horaires d'ouverture de la mairie.



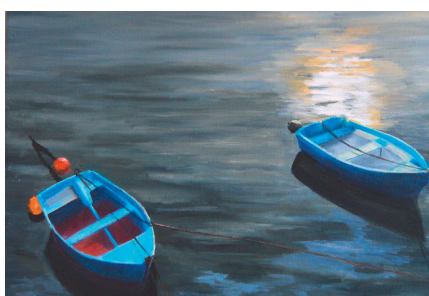
L'atelier « Au fil des couleurs » invite les Varzécois et Varzécoises à venir découvrir les œuvres et travaux de ses élèves. Ceux-ci seront exposés à la Mairie de St-Evarzec où chacun pourra découvrir l'étendue des talents des petits comme des grands. Couleur, matière et diversité seront les maître-mots de cette «récréation visuelle».

Renseignements : Nolwenn Jan nolwenn-jan@laposte.net 06 95 21 66 69

EXPOSITION LIBRE PINCEAU

Du 12 juin au 1^{er} juillet aux horaires d'ouverture de la mairie.

L'association «libre pinceau» exposera les œuvres de ses adhérents en mairie du vendredi 12 juin au mercredi 1^{er} juillet 2015. Une quarantaine de toiles seront présentées : des aquarelles, pastels ainsi que des huiles et acryliques sur toile.



Cette année, il n'y a pas de thème imposé. Les peintres ont pu choisir leurs sujets mais il y aura quand même une forte majorité de «marines», naturellement. Les peintres se réunissent tous les jeudis après-midi au local de Créach Veil
Contact : Corentin Thomas 02.98.56.20.82

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE ROLLER HOCKEY VOIT LE JOUR

A défaut de pouvoir faire du hockey sur la glace de Saint-Evarzec, une association de hockey sur roller vient de se créer depuis le mois de Février.



Pour la plupart licenciés en hockey sur glace au club de Lanester (56), ses membres peaufinent donc leur entraînement tous les jeudis soir à la halle des sports. L'association recrute de nouveaux adhérents et envisage l'engagement dans un championnat à compter de septembre. Le développement d'équipes par catégorie d'âge fait aussi partie des projets ainsi que l'animation des TAP au sein des écoles. Un prêt de matériel est envisageable pour les essais. Selon le recrutement, un match sera organisé avant la fin de saison.

L'adhésion est de 45 euros
Hockeyclub29@gmail.com
06 61 80 68 90
Loïc Le Houarner



INSEE

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE VIE DES SENIORS

L'Insee réalise, du 2 mai au 10 octobre 2015, une enquête sur la santé et les conditions de vie des seniors.

L'enquête a pour objectif de mieux connaître les conditions de vie des personnes âgées, leurs difficultés et les aides qu'elles reçoivent. Les résultats, portés à la connaissance des professionnels et du public, vont permettre de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin.

Dans notre commune, quelques personnes de 60 ans ou plus seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

L'Insee réalise, entre le 4 mai et le 27 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Dans notre commune, quelques ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

avec eux; il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

ERDF

ERDF en Bretagne souhaite accueillir à la rentrée de septembre 2015, 45 nouveaux alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur les formations suivantes :

- 19 Bac Pro Electrotechnique
- 20 Bac + 2, principalement en BTS Electrotechnique et IUT GEII / Génie Civil
- 6 Titres Professionnels niveau bac de Conseiller Clientèle ou AFPA Monteur

16 contrats concernent des sites ERDF en Finistère.

En moyenne, chez ERDF, 50 % des alternants en fin de cursus intègrent l'entreprise.

L'alternance chez ERDF

ERDF s'engage à proposer une formation de qualité, chaque alternant peut compter sur l'appui d'un tuteur volontaire pour l'accompagner vers la réussite de son diplôme tout en lui offrant une 1^{ère} expérience professionnelle. L'entreprise s'attache à faire bénéficier les alternants de conditions matérielles satisfaisantes. La rémunération dépend de l'âge et du type de contrat. Elle peut aller de 45 à 78 % du Smic pour un contrat d'apprentissage et de 65 à 100 % pour un contrat de professionnalisation.

Rejoindre ERDF, c'est mettre ses talents au service d'une mission d'intérêt général : acheminer et distribuer l'électricité partout, à tous et par tous les temps.

Les candidats, hommes ou femmes, sont invités à consulter les offres et à postuler en ligne.
http://www.erdf.fr/ERDF_Recrutement/Alternance/Nos_offres

RECRUTEMENT

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des amateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.



150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 300 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite à Brest (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr
Ou adresser un courrier (+ CV) :
Elodie Jaouen

Association Epal
10 rue Nicéphore Niepce BP40002
29801 Brest Cedex 09
09 98 41 84 09

SECOURS POPULAIRE



Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours

populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.